

«Employeurs défaillants» dans le secteur du transport

«Un cou gros comme ça» disait feu mon père, parlant des personnes tellement éprises d'elles-mêmes qu'elles ne se souciaient plus des autres. Les succès, vrais ou faux, incitent parfois à l'arrogance. C'est ce que nous vivons aujourd'hui: des employeurs avec un gros cou qui enterrent la concertation sociale, des «employeurs défaillants».

Lorsque l'employeur ne paie même pas correctement les salaires ...

C'était le PDG d'Aviapartner, monsieur Laurent Levaux, qui avait lancé la semaine dernière un appel pour interdire les grèves spontanées des bagagistes à Zaventem. Il ne manque pas de culot, ce PDG, qui ne daigne même pas payer (correctement) son personnel. Pourtant, les bagagistes se plient en quatre depuis des mois pour faire face au coup très dur que Zaventem a dû encaisser après l'attentat terroriste.

Le jour de l'attentat, ils ne se sont pas enfuis, ils sont restés sur place pour secourir les victimes et les passagers en détresse. Ensuite, ils ont participé à la relance de l'activité dans d'autres aéroports (Liège, Ostende, et même Lille ...). Ils ont fait des heures supplémentaires, effectué de longs trajets coûteux, passé la nuit dans ces avant-postes... Et entretemps, un syndicat de police corporatiste et le ministre de l'Intérieur N-VA Jambon insinuaient toutes sortes de choses à leur égard. Mais ils ont continué à travailler, imperturbables !

Pourtant, monsieur Levaux ne jugeait pas nécessaire de payer correctement leurs heures et les frais qu'ils avaient engagés, même après que les syndicats l'avaient interpellé, au niveau approprié, c'est-à-dire dans les organes de concertation. Lorsque les bagagistes ont reçu leur

fiche de paie, ils ont spontanément – et avec raison – débrayé. Le calcul des salaires chez Aviapartner présente d'ailleurs de graves manquements depuis des mois : erreurs de calcul, salaires incorrects. Les représentants syndicaux avaient été envoyés sur les roses avec un «ne vous inquiétez pas, cela va s'arranger». Mais entretemps, le personnel devait payer ses factures à la fin du mois !

L'histoire d'Aviapartner est celle d'un employeur défaillant qui ne respecte pas ses obligations mais donne entretemps des leçons aux autres sur ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas faire. Ces derniers mois, plusieurs membres de la direction et plusieurs cadres ont quitté l'entreprise qui ressemble de plus en plus à un avion sans pilote. Si l'entreprise ne s'est pas encore écrasée au sol, c'est grâce aux efforts et à la détermination de son personnel. Les bagagistes n'ont donc pas de leçons à recevoir de monsieur Levaux quand il s'agit de l'exercice du droit de grève. Les bagagistes méritent du respect et non pas des reproches. Mais monsieur Levaux préfère manifester la confrontation à la concertation sociale.

Fernand Huts, amateur d'art ...

... mais ennemi des travailleurs. Fernand Huts, du point de vue économique un homme d'affaires à



succès, mais un fiasco du point de vue relations sociales. Ses attaques incessantes contre le statut des travailleurs portuaires sont légendaires. Ce mécène amateur d'art se révèle être un grand inquisiteur dans son acharnement à s'attaquer à un système qui fonctionne bien. A-t-on déjà oublié que l'an dernier, le port d'Anvers a traité 200 millions de tonnes de marchandises? Et ce grâce aux travailleurs portuaires bien formés et au statut décent. Et que ce succès s'est poursuivi au cours du premier trimestre de cette année ?

Mais ce ne sont pas seulement les travailleurs et leurs organisations syndicales qui font l'objet d'attaque. Les employeurs désireux de recourir au système du pool, conformément à la proposition de compromis du ministre Peeters, sont eux aussi mis sous pression par Fernand Huts. Il les attaque dans les médias, exerce des pressions sur des employeurs individuels, ... dans sa croisade contre ceux qui préfèrent des relations sociales équilibrées, tous les moyens sont bons.

L'UPTR attaque les chauffeurs professionnels

Il n'y a pas que des employeurs individuels défaillants. Certaines fédérations patronales préfèrent également la confrontation à la concertation sociale. L'UPTR se vante d'être la fédération patronale la plus importante du secteur transport et logistique. Si tel était le cas, elle choisirait résolument la voie de la concertation sociale afin de résoudre les problèmes au lieu d'en créer. Mais l'UPTR fait exactement le contraire. Les chauffeurs confrontés à la perte définitive de leur sélection médicale et se trouvant donc dans l'incapacité d'exercer encore leur métier, bénéficiaient jusqu'ici d'une compensation financière limitée lorsque leur employeur n'était pas en mesure de leur offrir un travail adapté.

Alors que tous les autres partenaires sociaux sont d'accord pour aider les vingt cas annuels qui se produisent, l'UPTR dénonce unilatéralement la CCT en question... Pourquoi? Parce qu'elle préfère la

confrontation à la concertation sociale.

Il est temps de réagir

L'UBT appelle tous les travailleurs du transport à organiser la résistance. Résistance face à un gouvernement qui exauce tous les vœux d'un patronat défaillant mais arrogant. Résistance face à la suppression de la semaine de 38 heures ou à l'instauration de contrat d'intérim à durée indéterminée. Résistance face au calcul de la pension en points. Résistance face au démantèlement des services publics, face au travail maniable qui remplacera le travail faisable. Mais résistance aussi face aux employeurs défaillants qui n'ont plus aucun respect pour les travailleurs du transport, qui organisent le dumping social et dynamitent la concertation sociale.

Comme nous manifesterons tous ensemble le 24 mai, nous appelons tous les travailleurs du transport à suivre l'appel à la grève de la FGTB pour le 24 juin, quelle que soit l'organisation syndicale à laquelle ils sont affiliés. Il n'y a jamais de bon moment pour faire grève, ce n'est donc pas une raison pour nous laisser diviser. Les travailleurs, affiliés FGTB, CSC ou CGSLB, tous sont touchés dans la même mesure. Réagissons donc tous ensemble. Nous manifesterons également ensemble le 29 septembre et ferons grève ensemble le 7 octobre prochain. Ce jour-là, le gouvernement fêtera son deuxième anniversaire... et ses deux ans de politique de régression sociale.

Dérangeons donc ensemble la fête d'anniversaire de Michel et de De Wever, car nous pouvons, nous devons renverser la vapeur.

Pas de flexi-jobs dans le secteur du transport!

Ce mercredi 18 mai, une audition a été organisée par la commission «*Infrastructures, communications et entreprises publiques*» de la Chambre des représentants. Aussi bien des représentants des employeurs que des organisations syndicales sont venus parler des difficultés que connaît le secteur, tandis que la police fédérale a exposé sa manière de contrôler les temps de conduite et de repos et le tachygraphe. Une parlementaire de l'Open-VLD, Nele Lijnen, a proposé, l'air de rien, d'introduire des flexi-jobs dans le secteur. Proposition bien sûr inacceptable pour l'UBT !

Aussi bien les fédérations patronales (Febetra, TLV, UPTR) que les organisations syndicales étaient présentes à l'audition. Au nom de l'UBT, John Reynaert, adjoint au secrétaire fédéral, a exposé aux membres de la commission la réalité du dumping social : des transporteurs belges qui ont créé eux-mêmes des entreprises (boîtes

aux lettres) en Europe de l'Est, des chauffeurs belges licenciés alors qu'il y a de plus en plus de camions sur nos routes, les chauffeurs exploités des pays de l'Europe de l'Est et les donneurs d'ordre qui mettent sous pression les prix des transports.

Dumping social : l'esclavage moderne

Un représentant de TLV prétendait que les chauffeurs de l'Europe de l'Est gagnent quand même beaucoup, jusqu'à trois fois le salaire d'un professeur d'université dans leur pays. Et qu'il n'est pas question d'esclavage comme l'affirment parfois les organisations syndicales. Il a immédiatement été contré par un représentant de la police fédérale qui a dit explicitement que les chauffeurs de l'Europe de l'Est sont victimes d'une exploitation impitoyable de la part de leurs employeurs: amendes déduites de leur salaire, réparations au camion payées par les chauffeurs

eux-mêmes, retenues sur salaire lorsqu'ils arrivent trop tard à leur destination. Et souvent, ils ne sont pas payés ou ne le sont qu'en partie ! Il a terminé son intervention en disant qu'il est effectivement question d'esclavage moderne !

Les employeurs réclament une diminution des coûts salariaux

Toutes sortes de statistiques à l'appui, les employeurs ont tenté de démontrer que les coûts salariaux sont beaucoup trop élevés. Aussi bien Febetra que TLV et l'UPTR oublièrent cependant de citer les conséquences positives du tax shift et du saut d'index. John Reynaert a rappelé que le salaire des chauffeurs n'est pas élevé du tout, au contraire, s'ils obtiennent un salaire moyen, c'est grâce aux nombreuses heures qu'ils prestent! Heures pour lesquelles ils paient un prix extrêmement élevé: problèmes de santé, conséquences pour la vie familiale, ...

La solution de l'Open-VLD : les flexi-jobs

Une députée de l'Open-VLD avait trouvé la solution pour diminuer les coûts salariaux: l'introduction de flexi-jobs dans le secteur du transport. Ces flexi-jobs seraient exercés par des personnes qui ont déjà un emploi stable d'au moins 4/5^e. Elles pourraient donc, comme c'est déjà le cas dans le secteur Horeca, exercer une activité accessoire, moins taxée dans le chef de l'employeur et du travailleur. Selon cette députée libérale flamande, ce serait LA solution pour faire baisser les coûts salariaux car le chauffeur coûterait moins cher pendant au moins un jour par semaine... La réaction de John Reynaert ne s'est pas faite attendre: «*Faire baisser le coût salarial de cette manière est inacceptable. Car les premières victimes seront les chauffeurs de camion professionnels. Ces travailleurs occasionnels qui n'auront aucune expérience, rouleront un jour par semaine avec tous les risques*



John Reynaert : «Les flexi-jobs sont contraires à un secteur du transport honnête»

que cela implique pour la sécurité routière.»